



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Avenant à la convention pluriannuelle d'opérations dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

La politique de renouvellement urbain, menée sur le quartier des Mesnils Pasteur depuis des années, a permis d'amorcer un changement d'image et sa réouverture sur la ville, notamment au travers du premier Programme de Rénovation Urbaine, ainsi que de construire une centralité affirmée avec des équipements publics de qualité, des logements réhabilités et des espaces extérieurs requalifiés sur une majeure partie du quartier.

Néanmoins, les espaces non traités lors du premier programme (Nord du quartier et plus spécifiquement les secteurs Descartes et Grands Champs ainsi que différents espaces délaissés, notamment la friche Carrel, et les équipements sportifs), restent des points durs qui cristallisent diverses problématiques et constituent un frein au renouveau du quartier.

Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine doit permettre de résorber ces éléments disqualifiants et de revaloriser le quartier.

Rentré désormais dans sa phase opérationnelle par la signature de la convention pluriannuelle d'opérations le 20 janvier 2020, le programme nécessite à l'aune de sa réalisation certaines modifications par rapport au projet initial et donc la passation d'un avenant à la convention initiale.

Cet avenant, piloté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole en qualité de porteur de projet, décline un certain nombre de nouvelles opérations sur les secteurs « Descartes » citées ci-après et dont la réalisation s'appuiera sur les maîtrises d'ouvrage de la Ville de Dole, de Grand Dole Habitat et de la SPL Grand Dole Développement 39 :

- Démolition de la tour 103 rue Blaise Pascal par Grand Dole Habitat ;
- Construction de 10 logements sociaux hors site par Grand Dole Habitat ;
- Construction de l'école Maternelle St Exupéry et Crèche Les Petits Loups par la SPL G2D39 ;
- Aménagement paysager de l'emprise de la tour 103 par la Ville de Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le projet d'avenant à la convention d'opérations ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant et l'ensemble des documents y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNEUX

